Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 34 (1905)

Heft: 3

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique scolaire

Norvège. — Il y a un demi-siècle, les écoles de la campagne norvégienne offraient un spectacle particulier. Dans les communes rurales, où les habitations sont trop disséminées, il n'est pas facile d'obliger tous les écoliers d'une localité à se réunir dans une même classe. Aussi, la plupart des enfants fréquentaient des écoles ambulantes. Le maître d'école allait à domicile enseigner les rudiments de la science. L'enseignement se donnait l'hiver à la ferme, dans la chambre commune, parmi le va-et vient des femmes occupées au ménage. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Comme la plupart des autres nations européennes, la Norvège a réalisé dans le domaine de l'instruction populaire de notables progrès. Si en 1837, 9 enfants sur 10 fréquentaient, à la campagne, l'école ambulante, aujourd'hui, il n'y a plus que le 2 % des élèves qui se trouvent dans cette obligation.

Argovie. — Le séminaire pédagogique de Wettingen fait parler de lui. Il n'y a pas très longtemps, un élève de cette école a essayé de se donner la mort. Plus récemment, un second, âgé de 20 ans nommé Cappeler, de Bâle, s'est suicidé dans la forêt de Heitersberg. Le malheureux a laissé une lettre dans laquelle il donne comme cause de son attentat l'incapacité où il se voyait de témoigner sa reconnaissance à l'humanité pour tous les bienfaits reçus. Il a aussi écrit de touchantes lettres d'adieu à ses parents, à ses condisciples et à la Direction de l'établissement.

Tessin. — *L'alcoolisme à l'école.* — L'inspecteur scolaire du Tessin s'est vu dernièrement obligé d'adresser aux parents des élèves du district de Locarno une circulaire pour leur recommander expressément de s'abstenir de donner à leurs enfants des boissons alcooliques, telles que le vin ou l'eau-de-vie. L'inspecteur, qui met avec infiniment de raison les points sur les *i*, engage tout spécialement les parents à remplacer le champoreau (café-liqueur) du matin par des aliments lactés. Il les invite en outre à veiller à ce que leurs enfants ne boivent pas de vin à midi, de façon à ne plus se présenter, comme c'est trop souvent le cas, paraît-il, en état d'ivresse à l'école.

Cette circulaire vient à son heure. Il résulte, en effet, d'une enquête, que dans beaucoup de familles tessinoises la consommation du lait est tombée à zéro, remplacée qu'elle est par celle des boissons alcooliques.

Vaud. — Le Département de l'Instruction publique et des Cultes de ce canton a nommé une commission de cinq membres

chargée d'élaborer une méthode pour l'enseignement du dessin dans les écoles primaires.

— *Anciens normaliens.* — Soixante-dix anciens élèves des Ecoles normales, réunis à l'hôtel de France sous la présidence de M. Clément-Rochat, à Lausanne, ont fondé, sous le nom de « Société des anciens normaliens », une société dont le but est « de consolider les liens de fraternité mutuelle qui doivent unir les anciens élèves de l'Ecole normale vaudoise », et l'« étude des questions intéressant l'éducation populaire et le corps enseignant tout entier ». Peuvent en faire partie tous les élèves de l'Ecole normale — instituteurs ou non, — qui ont trente années d'enseignement ou d'obtention du brevet, soit âgés de 50 ans au moins.

Fribourg. — Vers la fin de l'année 1903, la Direction de l'Instruction publique a envoyé, gratuitement, au corps enseignant du canton un petit manuel devant servir à l'enseignement antialcoolique.

Avant la réouverture des classes de la présente année scolaire, M. l'Inspecteur de la Singine s'adressa à la Direction de l'Instruction publique pour obtenir quelques indications sur l'emploi de ce livre, et, en même temps, il préconisa la spécialisation de cet enseignement. On se souvient que la Société fribourgeoise d'Education, réunie à Guin, en 1898, avait décidé l'introduction de l'enseignement antialcoolique occasionnel.

Par lettre du 13 septembre 1904, la Direction de l'Instruction publique a autorisé M. l'Inspecteur du IIIe arrondissement à prescrire, à titre d'essai, l'enseignement antialcoolique spécialisé, en raison d'une demi-heure par semaine, et, en même temps, elle a exprimé le désir d'être mise au courant des résultats obtenus dans les écoles par le moyen de ces leçons.

En vertu de cette autorisation, M. l'Inspecteur Gréber a rendu obligatoire, dans les limites posées par la Direction de l'Instruction publique, l'enseignement antialcoolique formel dans les écoles de son arrondissement. Il a prescrit comme matières à étudier, douze narrations et huit descriptions, prises dans la brochure : *Sois sobre, prévoyant et économe.*

La *Ligue de la Croix* pense que ces mesures produiront d'excellents résultats.

Avis aux membres du corps enseignant

Le Dépôt du matériel scolaire est à même de fournir les livrets scolaires et les livres de lecture 2me degré.

Ceux qui les ont déjà commandés et qui ne les ont pas reçus, sont priés de renouveler leur commande.

L'Administrateur.